

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2013**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 11

CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	9
3.1. BILAN TECHNIQUE	9
3.2. BILAN FINANCIER	9
3.3. PERSPECTIVES	9
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	10
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	10
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	13
6. PROGRAMME 136: AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF EN VUE DE SON ARRIMAGE AUX STANDARDS INTERNATIONNAUX	17
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	19
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	19
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	20
7. PROGRAMME 137: RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	21
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	23
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	23
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	24

8. PROGRAMME 138: PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU CONSUPE	25
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	27
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	27
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	28

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

Note explicative

La loi 2007/006 du 26 d'e9cembre 2007 portant r'e9gime financier de l'Etat a mis en place un cadre r'e9nov'e9 du syst'e8me financier, budg'e9taire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financi'e8re destin'e9e \e0 remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Ax'e9e sur les R'e9sultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorc'e9s, le l'e9gislateur a pr'e9vu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'int'e9gralit'e9 de ses dispositions le 1er janvier 2013, date \e0 laquelle est abrog'e9e l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 f'e9vrier 1962 (article 79 de la loi du 26 d'e9cembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire pr'e9sidentielle sur la pr'e9paration du budget 2013 instruit les chefs de d'e9partements minist'e9riels de pr'e9senter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la r'e9ponse de l'Administration \e0 cette exigence de la r'e9forme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui pr'e9sente les objectifs de performance pour les trois prochaines ann'e9es, d'e9cline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens n'e9cessaires pour leur mise en oeuvre, en coh'e9rence avec le Document de Strat'e9gie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Il comporte trois principales parties:-

- la premi'e8re partie pr'e9sente la synth'e8se strat'e9gique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances ant'e9rieures en terme d'activit'e9s effectivement mises en oeuvre et de moyens d'e9ploy'e9s \e0 cet effet. Elle pr'e9sente \e9galement les perspectives se rapportant \e0 l'objectif strat'e9gique. Ce dernier constitue le d'e9fi majeur \e0 relever \e0 moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;
- la deuxi'e8me partie traite du contenu des programmes en termes d'actions n'e9cessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des co'fbts de r'e9alisation ;
- la troisi'e8me partie quant \e0 elle, comporte une annexe pr'e9sant le tableau de budg'e9tisation d'e9taille9 en autorisations d'engagement et en cr'e9dits de paiement.

page intercalaire

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

page intercalaire

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

{\rtf1\ansi {\fonttbl\font\fnil Monospaced;\f1\fnil Tahoma;\f2\fnil Arial;} \margl1417\margr1417\margt1417\margb1417\widowctrl \li0\ri0\fi0\sa200\fs22\i0\b0\ul0\sl276\cf0 La loi n°2007/006 du 26 D'ecembre 2007 portant r'egime financier de l'Etat consacre la gestion ax'e9e sur les r'esultats des ressources publiques par l'introduction du budget-programme. La mise en oeuvre progressive de cette loi initi'e9e en janvier 2008 verra son application int'e9rale 'e0 compter du 1er janvier 2013. Le budget de l'Etat n'est donc plus bas'e9 sur la dotation des moyens en fonctionnement et investissement aux d'epartements minist'eriels, mais sur des finalit'es de politiques publiques d'efinies dans le DSCE.\par Les programmes 'e0 inscrire dans la loi de finances de l'exercice 2013 doit subir toutes les 'etapes de validation pr'evues. C'est ainsi que le Comit'e9 interminist'eriel d'

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

{\rtf1\ansi {\fonttbl\font\fnil Monospaced;\f1\fnil Tahoma;\f2\fnil Arial;} {\stylesheet{\s1\sbasedon2 default;}{\s4\fs22\i0\b0 default;}{\s3\li0\ri0\fi0\sbasedon4 default;}{\s2\sbasedon3 default;}} \paperw11906\paperh16838\margl1417\margr1417\margt1417\margb1417\widowctrl \s1\li0\ri0\fi0\sa200\fs22\i0\b0\ul0\sl276\cf0 Aux termes des dispositions du D'ecret 2005/374 du 11 octobre 2005 portant organisation des Services du Contr'le Sup'erieur de l'Etat, le CONSUPE est l'institution Sup'erieure de contr'le des finances publiques (ISC) du Cameroun.\par Ils sont charg'e9s, sous l'autorit'e9 directe du Pr'esident de la R'epublique dont ils re'voient les instructions et 'e0 qui ils rendent compte, de l'audit externe. \par \par A ce titre, ils ont notamment pour missions:\par - la v'erification, au niveau le plus 'elev'e9, des services publics, des 'etablissements publics, des collectivit'es territoriales d'centralis'e9es et leurs 'etablissements, des entreprises publiques et parapubliques, des liquidations administratives et judiciaires ainsi que des organismes, 'etablissements et associations confessionnels ou la'efcs b'e9n'eficant des concours financiers, avais ou garanties de l'Etat ou des autres personnes morales publiques, sur les plans administratif, financier et strat'egique;\par \slo -\slo276 le contr'le de l'ex'ecution des projets 'e0 financement ext'erieur;\par \slo -\slo276 les contr'les informatiques;\par \slo -\slo276 l'assistance du Gouvernement dans la conception, la mise en oeuvre et l'evaluation des programmes de modernisation de l'Etat.\par \fi-360 Les Services du Contr'le Sup'erieur de l'Etat peuvent sur d'ecision du Pr'esident de la R'epublique, effectuer des contr'les sp'ecifiques aupr'es des Entreprises et Organismes, m'eame priv'e9s, pr'esentant un caract'ere strat'egique pour l'Economie ou la D'efense Nationale. \par \par Dans l'exercice de leurs attributions, les Services du Contr'le Sup'erieur de l'Etat effectuent:\par -un contr'le de

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

{\rtf1\ansi {\fonttbl\font\fnil Monospaced;\f1\fnil Tahoma;} \li0\ri0\fi0\fs22\i0\b0\par }

3.1 BILAN TECHNIQUE

{\rtf1\ansi {\fonttbl\font\fnil Monospaced;\f1\fnil Tahoma;\f2\fnil Arial;} \li0\ri0\fi0\fs22\i0\b0\ul0\cf0 Les principales r'ealisations sont les suivantes:\par \par * 60 missions de contr'le ont 'e9t'e9 d'eploy'e9es sur le terrain dont :\par - 31 pour le contr'le du Budget d'Investissement Public des exercices 2002 'e0 2009;\par - 15 pour le contr'le des Entreprises Publiques et Parapubliques;\par - 15 pour les communes;\par - 12 pour les postes comptables.\par \par * la formation des nouveaux cadres et la remise 'e0 niveau des v'erificateurs; \par * le recrutement de 14 cadres d'appui et 68 agents sp'ecifiques sur instruction du Pr'esident de la R'epublique;\par * la poursuite du projet de d'veloppement des infrastructures par la construction des b'atiments B, C et la r'habilitation du b'atiment D;\par * l'acquisition de 18 v'ehicules de missions;\par * l'acquisition des mobiliers et 'equipements de bureaux des b'atiments A et B;\par * la mise 'e0 jour de la strat'egie sectorielle du CONSUPE;\par * l'elaboration du manuel de proc'edures administratives;\par * la tenue de plusieurs sessions du CDBF;\par * la mise en oeuvre du sch'ema directeur informatique;\par * la

3.2 BILAN FINANCIER

{\rtf1\ansi {\fonttbl\font\fnil Monospaced;\f1\fnil Tahoma;\f2\fnil Arial;} \li0\ri0\fi0\fs22\i0\b0\ul0\cf0\par Les ressources mises 'e0 disposition pour l'atteinte desdites r'ealisations ont 'e9t'e9 r'eparties de mani'ere efficiente dans l'optique de toucher le maximum de cibles. Cependant, la modicit'e9 des moyens disponibles a souvent contraint 'e0 'etaler sur plusieurs exercices la programmation de certaines activit'e9s. Le budget aff'e9rent 'e0 la p'eriode de 2009 'e0 2012 est 'e9valu'e9 'e0 hauteur de 19 560 000 000 (Dix neuf milliards cinq cent soixante millions) FCFA.\par \par En 2011, le budget a connu une baisse drastique de l'ordre de 38,7% par rapport 'e0 2010 et est rest'e9 quasi constant en 2012. La faiblesse de cette enveloppe s'est mat'erialis'e9e

3.3 PERSPECTIVES

{\rtf1\ansi {\fonttbl\font\fnil Monospaced;\f1\fnil Tahoma;\f2\fnil Arial;} \li0\ri0\fi0\fs22\i0\b0\ul0\cf0 Les perspectives de l'institution 'e0 moyen terme sont les suivantes:\par \par - Renforcer la lutte contre les atteintes 'e0 la fortune publique en intensifiant les missions d'audits et syst'ematiser la sanction 'e0 l'encontre des auteurs des atteintes

du CDBF \e0 travers la Commission Mixte de suivi des D\`e9cisions du CDBF, en d\`e9ployant des missions de recouvrement dans les 10 r\`e9gions et \e0 l\`e9tranger;\par \par - Poursuivre la traduction des gestionnaires du BIP auteurs des fautes de gestion;\par \par - Am\`e9liorer le syst\`e8me de r\`e9pression non judiciaire des atteintes \e0 la fortune publique, en cr\`e9ant des synergies entre les acteurs institutionnels charg\`e9s de la protection des biens publics;\par \par - Renforcer les capacit\`e9s, am\`e9liorer le cadre et les conditions de travail des personnels;\par \par - Informer et communiquer \e0 suffisance sur ses missions et responsabilit\`e9s d'Institution Sup\`e9rieure

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

{\rtf1\ansi {\fonttbl\font Monospaced;\font1\font Tahoma;\font2\font Arial;} \margl1417\margr1417\margt1417\margb1417\widowctrl \li360\ri0\fi0\q\sa200\fs22\i0\b0\ul0\sl276\cf0 En r\`e9f\`e9rence \e0 la r\`e9partition du travail gouvernemental, le CONSUPE s\`rquote est fix\`e9 pour objectif strat\`e9gique, de promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance en se mettant en mesure d\`rquote aider le gouvernement \e0 am\`e9liorer le rendement, parfaire la transparence, veiller \e0 la reddition des comptes, maintenir la cr\`e9dibilit\`e9, lutter contre les atteintes \e0 la fortune publique et favoriser l\`rquote utilisation des ressources publiques de mani\`e8re rentable et effective au profit des populations.\par Cet objectif est issu de la vision \e0 long terme, par laquelle le Cameroun ambitionne \e0 l\`rquote horizon 2020, \e0 mettre en oeuvre

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

{\rtf1\ansi {\fonttbl\font Monospaced;\font1\font Tahoma;\font2\font Arial;} {\stylesheet{\s2\sbasedon3 default;}\s5\sbasedon2 default;}\s4\fs22\i0\b0 default;}\s1\sbasedon2 default;}\s3\li0\ri0\fi0\sbasedon4 default;}} \paperw11906\paperh16838\margl1417\margr1417\margt1417\margb1417\widowctrl \s1\li0\ri0\fi0\q\sa200\fs22\i0\b0\ul0\sl276\cf0 Pour atteindre l'objectif strat\`e9gique, le CONSUPE devra s'appuyer sur les programmes ci-apr\`e8s:\par Programme 1: Renforcement de la lutte contre les atteintes \e0 la fortune publique.\par \par L\`rquote objectif de ce programme est d\`rquote augmenter le nombre et la qualit\`e9 des missions d\`rquote audit et de contr\`f4le effectu\`e9s dans l\`rquote ann\`e9e en sanctionnant syst\`e9matiquement les auteurs des atteintes \e0 la fortune publique, avec comme indicateur\~: la proportion du budget de l\`rquote Etat contr\`f4l\`e9 par ann\`e9e.\par Les actions ci-apr\`e8s permettront \e0 ce programme d\`rquote atteindre son objectif. Il s\`rquote agit de\~:\par \pard\s5\li400\q\sa200 \b7 Redynamisation des contr\`f4les et v\`e9rifications\~;\par \b7 Renforcement des capacit\`e9s du CDBF de mani\`e8re \e0 assurer la mise en oeuvre des d\`e9cisions rendues. \par \pard\s1\li400\q\sa200\par Programme 2: Am\`e9lioration du cadre institutionnel, juridique et m\`e9thodologique du contr\`f4le administratif en vue de son arrimage aux standards internationaux.\~\par \par L'objectif de ce programme est de normaliser le cadre institutionnel, juridique et m\`e9thodologique du contr\`f4le administratif et de l\`e9valuation des politiques publiques.\par \par Ce programme vise \e0 renforcer la gestion des affaires publiques \e0 travers l\`rquote am\`e9lioration de l\`rquote information et du contr\`f4le citoyen de la gestion des affaires publiques, en y associant la Soci\`e9t\`e9 Civile, le secteur priv\`e9 lorsque des comp\`e9tences sp\`e9cifiques font d\`e9faut au personnel de contr\`f4le.\par \par L\`rquote atteinte de l\`rquote objectif de ce programme passe par la mise en oeuvre des actions suivantes\~:\par \pard\s5\li400\q\sa200 \b7 Harmonisation et optimisation du syst\`e8me de contr\`f4le administratif\~;\par \b7 Capitalisation des apports de la coop\`e9ration nationale et internationale.\par \pard\s1\li400\q\sa200\par Programme 3: Pilotage et renforcement des capacit\`e9s op\`e9rationnelles des services du CONSUPE.\par \par

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 136

AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF EN VUE DE SON ARRIMAGE AUX STANDARDS INTERNATIONNAUX

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 HARMONISATION ET OPTIMISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF	Améliorer le cadre institutionnel et organisationnel global du contrôle et de la vérification		0.0	0.0	
02 CAPITALISATION DES APPORTS DE LA COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE	Promouvoir les échanges d'informations, de connaissances et d'expériences avec les ISC partenaires et les organes de contrôle interne		0.0	0.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 137

RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 REDYNAMISATION DES CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS	Intensifier les missions de contrôle et de vérification des Administrations Publiques, Collectivités Territoriales Décentralisées, des EPA, des entreprises publiques et parapubliques, des entités présentant un intérêt stratégique		0.0	0.0	
02 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CDBF DE MANIÈRE À ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS RENDUES	Renforcement des capacités du CDBF de manière à assurer la mise en oeuvre des décisions rendues		0.0	0.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 138

PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU CONSUPE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE	Mise en place d'un système d'informations et de communications moderne		0.0	0.0	
02 GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE		0.0	0.0	
03 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	Améliorer les conditions et le cadre de travail des personnels du CONSUPE		0.0	0.0	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

04	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	Assurer la gouvernance des services, le suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie du CONSUPE		0.0	0.0	
----	---	---	--	-----	-----	--

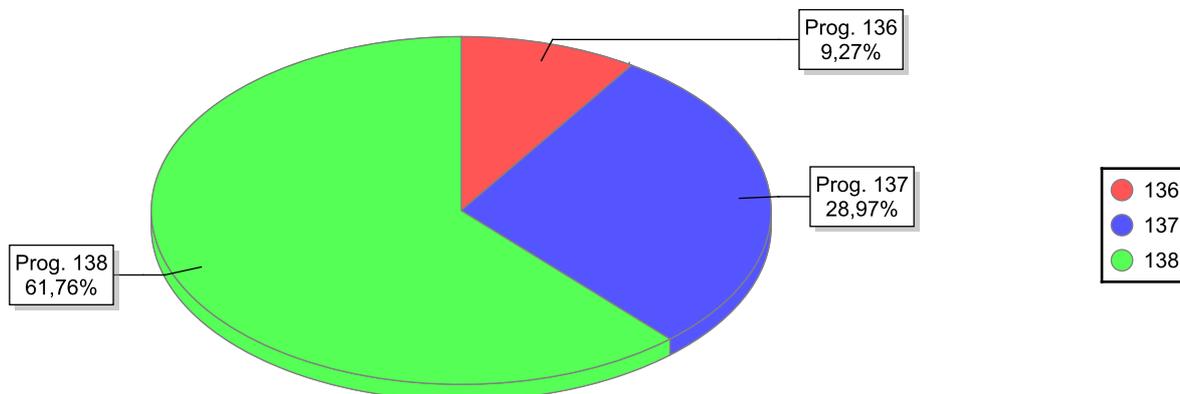
DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

page intercalaire

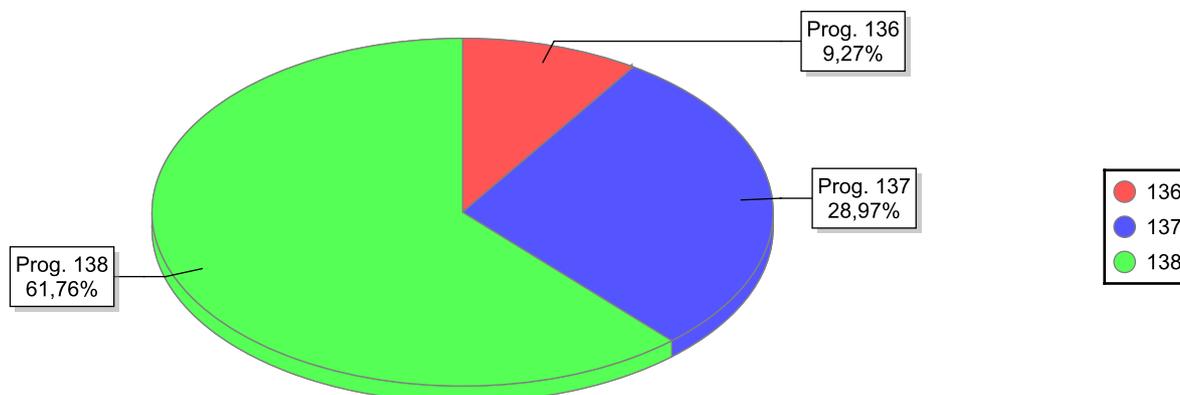
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
136	AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF EN VUE DE SON ARRIMAGE AUX STANDARDS INTERNATIONNAUX	403 000 000	403 000 000	0	0	403 000 000	403 000 000
137	RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	1 259 000 000	1 259 000 000	0	0	1 259 000 000	1 259 000 000
138	PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU CONSUPE	1 984 000 000	1 984 000 000	700 000 000	700 000 000	2 684 000 000	2 684 000 000
Total		3 646 000 000	3 646 000 000	700 000 000	700 000 000	4 346 000 000	4 346 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 136

AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE
ET MÉTHODOLOGIQUE DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF
EN VUE DE SON ARRIMAGE AUX STANDARDS
INTERNATIONNAUX

RESPONSABLE DU PROGRAMME

TONYE Paul Emmanuel
Seréctaire Général

page intercalaire

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Normaliser le cadre institutionnel juridique et méthodologique du contrôle administratif

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage de rapports d'audit interne transmis	%	2010	50	2013	70

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 HARMONISATION ET OPTIMISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF

ACTION 02 CAPITALISATION DES APPORTS DE LA COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie de mise en oeuvre de ce programme sera de:

- * Elaborer les textes de mise en cohérence du système de contrôle administratif;
- * Suivre les activités des organes de contrôle interne;
- * Renforcer la coopération nationale et internationale par la participation aux fora;
- * Créer et rendre opérationnelle une plate-forme d'échanges entre les parties en présence (Cabinets d'audits privés, société civile, partenaires extérieurs, CONAC, ANIF, ARMP,) à travers l'organisation et la participation aux fora nationaux et internationaux;
- * Sensibiliser le personnel aux normes ISSAI.

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

HARMONISATION ET OPTIMISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF

OBJECTIF 1 Améliorer le cadre institutionnel et organisationnel global du contrôle et de la vérification

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 02

CAPITALISATION DES APPORTS DE LA COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

OBJECTIF 1 Promouvoir les échanges d'informations, de connaissances et d'expériences avec les ISC partenaires et les organes de contrôle interne

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1			0		0

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	HARMONISATION ET OPTIMISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF	225 000 000	225 000 000	0	0	225 000 000	225 000 000
02	CAPITALISATION DES APPORTS DE LA COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE	178 000 000	178 000 000	0	0	178 000 000	178 000 000
Total		403 000 000	403 000 000	0	0	403 000 000	403 000 000

7. PROGRAMME 137

RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES
À LA FORTUNE PUBLIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Henri EYEBE AYISSI
Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé du Contrôle
Supérieur de l'Etat

page intercalaire

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Augmenter le nombre et la qualité des missions d'audit et de contrôle effectués dans l'année en sanctionnant systématiquement les auteurs des atteintes à la fortune publique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mise en oeuvre du programme annuel des missions d'audit	%	2012	0	2013	20

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 REDYNAMISATION DES CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS

ACTION 02 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CDBF DE MANIÈRE À ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS RENDUES

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

Pour renforcer la lutte contre les atteintes à la fortune publique, le CONSUPE s'emploiera à :

- * Intensifier les missions de contrôle et de vérification des Administrations Publiques, Collectivités Territoriales Décentralisées, des EPA, des entreprises publiques et parapubliques, des entités présentant un intérêt stratégique;

- * Effectuer la collecte des dossiers permanents pour une meilleure prise de connaissance des entités à contrôler;

- * Renforcer les capacités du CDBF et de son Secrétariat Permanent dans l'optique de sanctionner tous les gestionnaires indéclicats, à l'issue d'une mission d'audit;

- * Mettre en place un système informatique intégré CDBF/MINFOPRA/MINFI-Solde pour faciliter l'échange d'informations et s'assurer de l'effectivité de la mise en exécution des sanctions;

- * Suivre l'exécution des décisions du CDBF à travers la Commission Mixte de Suivi des décisions du CDBF, en déployant des missions de recouvrement dans les 10 Régions et à l'étranger;

- * Poursuivre la sanction des gestionnaires du BIP auteurs des fautes de gestion;

- * Effectuer des missions de Benchmarking auprès des institutions étrangères de référence.

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

REDYNAMISATION DES CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS

OBJECTIF 1 Intensifier les missions de contrôle et de vérification des Administrations Publiques, Collectivités Territoriales Décentralisées, des EPA, des entreprises publiques et parapubliques, des entités présentant un intérêt stratégique

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1			0		0

ACTION 02

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CDBF DE MANIÈRE À ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS RENDUES

OBJECTIF 1 Renforcement des capacités du CDBF de manière à assurer la mise en oeuvre des décisions rendues

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1			0		0

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action	Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 REDYNAMISATION DES CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS	994 000 000	994 000 000	0	0	994 000 000	994 000 000
02 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CDBF DE MANIÈRE À ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS RENDUES	265 000 000	265 000 000	0	0	265 000 000	265 000 000
Total	1 259 000 000	1 259 000 000	0	0	1 259 000 000	1 259 000 000

8. PROGRAMME 138

PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
OPÉRATIONNELLES DU CONSUPE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MBIDA AMOUGOU Roger
Directeur des Affaires Générales

page intercalaire

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Appuyer la mise en oeuvre des programmes des services du Contrôle Supérieur de l'Etat

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation des programmes du MINCONSUPE	%	2012	50	2014	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE
- ACTION 02** GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 03** MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES
- ACTION 04** PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie de mise en oeuvre de ce programme sera de:

- * Mettre en oeuvre le schéma directeur informatique;
- * Mettre en oeuvre la stratégie de communication;
- * Procéder au recrutement du personnel en adéquation avec les missions du CONSUPE;
- * Motiver le personnel;
- * Améliorer le cadre de travail à travers la construction et la réhabilitation des édifices;
- * Mobiliser et gérer les ressources matérielles;
- * Améliorer la coordination des services et des programmes.

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE

OBJECTIF 1 Mise en place d'un système d'informations et de communications moderne

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 02

GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF 1 Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 03

MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES

OBJECTIF 1 Améliorer les conditions et le cadre de travail des personnels du CONSUPE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 04

PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES

OBJECTIF 1 Assurer la gouvernance des services, le suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie du CONSUPE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		en FCFA					
		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE	27 000 000	27 000 000	90 000 000	90 000 000	117 000 000	117 000 000
02	GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	470 000 000	470 000 000	0	0	470 000 000	470 000 000
03	MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	60 000 000	60 000 000	610 000 000	610 000 000	670 000 000	670 000 000

PROGRAMME 138:PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU CONSUPE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

04	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	1 427 000 000	1 427 000 000	0	0	1 427 000 000	1 427 000 000
Total		1 984 000 000	1 984 000 000	700 000 000	700 000 000	2 684 000 000	2 684 000 000

page intercalaire

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

page intercalaire

DEFINITIF

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	1	SOUVERAINETE	4 346 000	4 346 000
Fonction	16	Fonctions de contrôle	4 346 000	4 346 000
Programme	136	AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF EN VUE DE SON ARRIMAGE AUX STANDARDS INTERNATIONNAUX	403 000	403 000
Action	01	HARMONISATION ET OPTIMISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF	225 000	225 000
Article	23 00 10	Auditeur Interne	48 000	48 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	15 000	15 000
Article	33 00 02	Division des Etudes et des Affaires Juridiques	137 000	137 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	102 000	102 000
	6262	Gratifications	6 000	6 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	33 00 03	Division de la Formation et de la Coopération Internationale	40 000	40 000
Paragraphe	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	3 000	3 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 000	2 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	35 000	35 000
Action	02	CAPITALISATION DES APPORTS DE LA COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE	178 000	178 000
Article	33 00 02	Division des Etudes et des Affaires Juridiques	20 000	20 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	33 00 03	Division de la Formation et de la Coopération Internationale	158 000	158 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	33 000	33 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	17 000	17 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	76 000	76 000

DEFINITIF

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6641	Cotisations à des organisations internationales	7 000	7 000

DEFINITIF

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 137	RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	1 259 000	1 259 000
Action 01	REDYNAMISATION DES CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS	994 000	994 000
Article 33 00 01	Division des Inspections et de Contrôle des Administrations Publiques et des Collectivités Territoriales Décentralisées	501 000	501 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	33 000	33 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	13 000	13 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	15 000	15 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	294 000	294 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	13 000	13 000
6186	Honoraires et frais annexes	2 000	2 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	77 000	77 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 33 00 04	Division des Inspections et de Contrôle des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic.	493 000	493 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	19 000	19 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	33 000	33 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	13 000	13 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	20 000	20 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	270 000	270 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	13 000	13 000
6186	Honoraires et frais annexes	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	89 000	89 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Action 02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CDBF DE MANIÈRE À ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS RENDUES	265 000	265 000
Article 25 00 50	Conseil de Discipline Budgétaire et Financière	103 000	103 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	11 000	11 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	17 000	17 000
6263	Indemnités spécifiques	75 000	75 000
Article 25 00 51	Secrétariat Permanent	162 000	162 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000

DEFINITIF**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000	10 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	60 000	60 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	5 000	5 000
6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	52 000	52 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000

DEFINITIF

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 138	PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU CONSUPE	2 684 000	2 684 000
Action 01	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE	117 000	117 000
Article 26 00 01	Cellule de Communication	32 000	32 000
Paragraphe 2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	15 000	15 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	8 000	8 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	5 000	5 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	3 000	3 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	75 000	75 000
Paragraphe 2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	30 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	45 000	45 000
Article 33 00 02	Division des Etudes et des Affaires Juridiques	10 000	10 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Action 02	GOVERNANCE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	470 000	470 000
Article 33 00 03	Division de la Formation et de la Coopération Internationale	157 000	157 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	157 000	157 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	303 000	303 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6262	Gratifications	12 000	12 000
6263	Indemnités spécifiques	52 000	52 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	200 000	200 000
6287	Prise en charge de personnels temporaires spécifiques	30 000	30 000
Article 35 00 40	Commission Paritaire d'Avancement des Agents Décisionnaires en Service au MINCONSUP	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Action 03	MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	670 000	670 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	670 000	670 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	45 000	45 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	85 000	85 000

DEFINITIF

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	35 000	35 000
	2261	Achats de mobilier de bureau	145 000	145 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	300 000	300 000
	6162	Entretien des ascenseurs	40 000	40 000
	6169	Sécurité et incendie	20 000	20 000
Action	04	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	1 427 000	1 427 000
Article	22 00 30	Cabinet du Ministre Délégué Chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat	360 000	360 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	25 000	25 000
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	20 000	20 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	110 000	110 000
	6261	Heures supplémentaires	5 000	5 000
	6263	Indemnités spécifiques	30 000	30 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
	6724	Concours, récompenses et distinctions honorifiques	5 000	5 000
Article	23 00 10	Auditeur Interne	24 500	24 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	23 00 11	Comité de lecture	25 000	25 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	18 000	18 000
Article	23 00 21	Auditeur N°1	6 000	6 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
Article	23 00 22	Auditeur n°2	6 000	6 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
Article	24 00 11	CONSEILLER TECHNIQUE N°1	9 500	9 500

DEFINITIF

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
Article	24 00 12	CONSEILLER TECHNIQUE N°2	9 500	9 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
Article	25 00 10	Mutuelle de santé	25 000	25 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	22 000	22 000
Article	25 00 30	COMITE D'AUDIT	13 000	13 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article	25 00 31	CELLULE DE SECURITE	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article	26 00 02	CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	14 000	14 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	26 00 03	Service du Courrier et de liaison	14 000	14 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	3 000	3 000
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	5 000	5 000
Article	32 00 10	Secrétariat Général	206 000	206 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 000	17 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	18 000	18 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000

DEFINITIF

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	14 000	14 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	107 000	107 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 32 00 13	CELLULE DE SUIVI	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
Article 32 00 14	Cellule Informatique	18 000	18 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6199	Entretien des autres infrastructures	10 000	10 000
Article 32 00 16	Cellule de Traduction	4 000	4 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6266	Indemnités de permanence	1 000	1 000
Article 32 00 17	Service de la Documentation et des Archives	4 500	4 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6135	Frais de transport, de transit et de manutention des matériels et marchandises	500	500
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	656 500	656 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 000	17 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	18 000	18 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6133	Frais de relève	4 000	4 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	23 000	23 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	73 000	73 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	55 000	55 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	20 000	20 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	20 000	20 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	90 000	90 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 500	9 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	40 000	40 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	82 000	82 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	124 000	124 000

DEFINITIF**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	2 000	2 000
6262	Gratifications	4 000	4 000
6263	Indemnités spécifiques	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	10 000	10 000
6901	Provisions de fonctionnement	10 000	10 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		4 346 000	4 346 000